

Analyses 2009



**Elections européennes et
ressources naturelles :
Nos choix en Europe ont un impact
dans les pays du Sud !**

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Elections européennes et ressources naturelles : Nos choix en Europe ont un impact dans les pays du Sud !

Dans ce monde globalisé, nos choix ont des répercussions sur les pays du Sud. Enjeu déjà incontournable aujourd'hui, la raréfaction des ressources naturelles va rapidement devenir un problème aigu et exiger des politiques englobant les trois piliers du développement durable. Les élections parlementaires européennes du 7 juin représentent une opportunité de faire entendre nos voix pour une meilleure gestion des ressources naturelles.

Tous les experts le disent : nous devons impérativement et rapidement changer notre rapport à notre planète et aux ressources qu'elle nous offre pour vivre. Sont concernés : notre façon de consommer, nos comportements face à l'environnement, voire même nos relations aux autres, qu'ils soient voisins ou de continents lointains. Nous devons, en d'autres termes, entrer dans une optique de « développement durable » et penser à plus long terme, pour les générations futures.

Ce changement de cap passe par une prise en compte des trois piliers interdépendants du développement durable : l'écologique, le social et l'économique. Il s'agit donc d'intégrer à la fois le respect de l'environnement, la cohésion sociale et une activité économique maîtrisée/régulée. Si l'on veut, par exemple, tenter de résoudre dans une optique « durable » l'épineux problème du commerce des diamants au Sierra Leone, il est indispensable de prendre en compte aussi bien la question de l'exploitation des populations locales, que celle de la lucrative vente internationale des armes et du problème des terres cultivables laissées à l'abandon ou de l'impact environnemental irrémédiable de l'exploitation minière.

Les ressources naturelles, source de vie

Dans cette optique de développement durable, la question de la gestion des ressources naturelles est cruciale.

Ces ressources peuvent être classées en deux catégories. La première, ce sont les ressources non renouvelables, qui sont les matières premières minérales et les combustibles fossiles, dont le stock est, par essence même, épuisable. Il s'agit par exemple du pétrole, du gaz et des minerais. La deuxième catégorie regroupe les ressources renouvelables qui peuvent, en principe, être exploitées sans épuisement, étant capables de se régénérer en permanence. Certaines, comme le vent, font partie de ce deuxième groupe sans condition. D'autres, tel le bois, nécessitent une exploitation dans les limites du raisonnable, de façon à permettre la régénération.

Dans une optique de développement durable, l'exploitation des ressources naturelles est complexe et requiert une analyse transversale des problématiques qu'elle soulève. Et si les comportements individuels doivent rapidement changer, les orientations politiques (nationales et internationales) devraient évidemment également indiquer la voie.

Les ressources naturelles et l'Europe

Au niveau européen, les enjeux liés aux ressources naturelles sont énormes. D'une part, l'Union Européenne doit garantir la disponibilité sur son marché intérieur d'importantes quantités de matières premières. Elle le fait, entre autres, en diversifiant ses sources d'approvisionnement, c'est-à-dire en puisant largement dans les ressources des pays du Sud.

Mais d'autre part, par sa politique d'aide au développement, l'UE a un impact direct (social, économique et environnemental) sur les pays en voie de développement et doit les aider à exploiter au mieux leurs ressources et ce, au bénéfice de leurs populations.

Difficile de rester cohérent quand on cherche, d'un côté, les meilleurs investissements pour l'approvisionnement en énergie de sa population et, de l'autre, à soutenir les pays du Sud. Le monde associatif interpelle de façon récurrente l'Union à ce sujet : assurer aux citoyens européens un niveau de fourniture énergétique satisfaisant ne peut se faire au détriment du développement des pays producteurs auprès desquels l'Union Européenne s'approvisionne !

Gestion des ressources naturelles = assurer la biodiversité ?

Mais au fait, qu'entend-on, au niveau politique européen, par « gestion durable » de ces précieuses ressources naturelles ?

Si on analyse des documents européens publics ou les discours d'experts sur le thème du développement durable, il ressort que les deux axes prioritaires concernant la gestion des ressources naturelles sont la biodiversité et la protection de l'environnement. L'Union Européenne considère en effet la préservation de la diversité du monde vivant comme un enjeu primordial pour le développement durable et insiste en particulier sur une gestion durable des eaux et forêts, du sous-sol et du traitement des déchets¹.

Il est bien entendu essentiel de placer la biodiversité au rang des priorités - alors qu'on sait aujourd'hui que plus de 25% de la faune mondiale a disparu en 35 ans. Toutefois, les problèmes causés par la raréfaction des ressources naturelles – déjà perçus aujourd'hui avec le pétrole, bientôt avec l'eau – rendent et rendront toujours plus inconcevable d'envisager les problématiques environnementales sans leurs implications économiques et sociales.

En effet, les projections en la matière montrent que les puissances émergentes – à commencer par la Chine et l'Inde - vont jouer un rôle de premier plan à ce niveau dans les années à venir. Cette augmentation des besoins en ressources non renouvelables ne manquera pas d'attirer, dans un proche avenir, une attention grandissante sur les ressources naturelles au niveau international. On peut dès lors s'attendre à ce que les conflits sociaux et environnementaux liés aux conditions d'exploitation des ressources naturelles dans les pays du Sud se développent en parallèle. Ainsi en sera-t-il sans aucun doute face à la raréfaction de l'eau propre à la consommation.

Une prise en compte globale du développement durable est-elle possible ?

Au second semestre 2010, ce sera au tour de la Belgique d'occuper la Présidence de l'Union Européenne. Elle pourrait donc mettre en avant ses priorités, notamment en matière de gestion des ressources naturelles. La Belgique est en effet consciente de l'impact de l'exploitation des ressources naturelles sur les populations du Sud et sur l'environnement. En témoigne notamment son implication à porter la thématique du lien entre les ressources naturelles et les conflits comme priorité lors de sa présence au Conseil de Sécurité de l'ONU en 2007 et 2008. Par ailleurs, ses relations diplomatiques privilégiées avec la République Démocratique du Congo, reconnues sur la scène européenne, l'ont également amenée à porter la problématique des ressources congolaises à la table des négociations. L'importance d'une gestion saine des ressources naturelles de ce pays et leur grand potentiel de développement ne sont plus à démontrer.

Toutefois, de grands efforts restent encore à faire pour assurer la bonne et durable gestion des ressources naturelles par l'Union européenne. Ainsi, elle devrait reconnaître le rôle clé des procédures d'évaluation de l'impact social, en plus des impacts environnementaux, de son

¹ Session de consultation de la société civile du 16 mars 2009 sur le thème « L'Union Européenne et le défi environnemental en matière de biodiversité, de développement durable et de gestion des ressources naturelles ».

action (ou de celle de ses entreprises). Soyons conscients, par exemple, que la demande (forte) en ressources naturelles de l'Union vers les pays producteurs comporte un risque réel de voir les terres cultivées à des fins alimentaires changer d'utilisation pour devenir des zones d'exploitation de ces ressources, ce qui mettrait à mal la sécurité alimentaire des populations qui en vivent.

Dans le même ordre d'idée, puisque la politique de lutte contre le changement climatique que la Belgique veut défendre à l'occasion de sa présidence de l'Union Européenne entend aligner les intérêts économiques, sociaux et environnementaux en Europe, elle doit aussi veiller à ce que ces préoccupations concernent les industries, les citoyens et les autres secteurs économiques des pays du Sud. Intégrer l'économique, le social et l'environnemental est tout aussi important au sud qu'au nord, quels qu'en soient les acteurs.

Ainsi par exemple, l'Union Européenne devrait renforcer les mécanismes de contrôle des filières d'exploitation et ce, du lieu d'extraction ou de production (conditions de travail, d'hygiène, caractère légal de l'exploitation, etc.) jusqu'au pays d'importation. L'objectif est d'éviter que des matières premières produites illégalement et/ou dans le non respect des droits de l'Homme ne soient commercialisées dans les pays membres de l'Union.

Les élections européennes, une occasion à saisir

En conclusion, il est fondamental qu'une prise en compte globale de la question des ressources naturelles soit mise à l'ordre du jour de l'agenda européen. Les enjeux qu'elle soulève sont d'importance cruciale, tant au sein de l'UE pour son approvisionnement en matières premières, qu'en dehors de l'UE, et principalement dans les pays du Sud, pour l'appui au développement. Entité politique, sociale et économique de premier plan au sein de la communauté internationale, l'Union Européenne a son rôle à jouer dans la sauvegarde de la planète et des ressources précieuses qu'elle met à notre disposition pour vivre. Et nous le nôtre, à l'occasion des prochaines élections européennes, le 7 juin. et chaque jour !

Laure Malchair et Anne-Sylvie Berck,
Chargées de projets à Justice et Paix,
Mars 2009